

**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LOCATION POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE
- SILIC -**

Société anonyme au capital de 70.162.500 €
Siège social : 31, boulevard des Bouvets, 92000 Nanterre
572 045 151 R.C.S. Nanterre

Nanterre, le 4 Juin 2013

Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2013

Modalité de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 juin 2013 à 9 heures 30, au siège social : 31, boulevard des Bouvets, 92000 Nanterre.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 20 mai 2013 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 10 juin 2013 et dans un journal d'annonces légales le 10 juin 2013.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société (www.silic.fr) au plus tard le vingt et unième jour précédant l'Assemblée.

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L. 225-115 et R.225-83 du code de commerce au siège de la société.